



– MEDIATION DU CREDIT AUX ENTREPRISES –

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.mediateurducredit.fr

Paris, le 05 octobre 2017

Présentation du rapport « Financement des entreprises et nouveaux défis de la transformation numérique » par Fabrice PESIN, Président de l'Observatoire du financement des entreprises

La transformation numérique constitue un enjeu lourd et d'actualité pour les entreprises françaises, qui sont, globalement, en retard par rapport à leurs homologues européennes. Quels que soient la taille, le secteur et le stade de développement (jeunes pousses comme sociétés centenaires), toutes les entreprises sont concernées par l'intégration dans leurs activités des technologies numériques (méga-données, intelligence artificielle, internet des objets...).

Il est donc fondamental que le système financier s'adapte à ces défis du numérique auxquels font face les entreprises françaises, au moment même où l'amélioration de leur situation financière facilite leur financement. A ce jour, l'accès au financement, en dette comme en fonds propres, semble globalement satisfaisant pour ce type de projets. Pour autant, la transformation numérique des entreprises françaises n'en est qu'à ses débuts et le système financier devrait être demain beaucoup plus sollicité qu'il ne l'est aujourd'hui.

L'Observatoire a mis en exergue les spécificités des projets de transformation numérique qui ne sont pas sans impact sur leur financement. Pour les entreprises, il y a une difficulté à jauger *a priori* les coûts de tels projets (mise en place de l'écosystème numérique, ressources humaines, accompagnement...) et à appréhender le retour sur investissement. Du côté des financeurs, l'absence de garanties tangibles, l'appréciation de certains choix technologiques et l'estimation des risques associés sont autant de défis à relever.

Dans ce contexte, l'Observatoire propose plusieurs voies d'amélioration autour de 4 axes :

1. Mieux préparer au niveau de l'entreprise les projets de transformation numérique

- Si (in)formations, événements, auto-diagnostics sont déjà proposés sur ce sujet, il importe que les réseaux consulaires, fédérations professionnelles et experts-comptables accroissent encore plus leurs actions au niveau de l'ensemble des dirigeants – notamment des plus petites entreprises – pour une plus grande prise de conscience des enjeux du numérique.

- Une meilleure information sur les acteurs du conseil et de l'accompagnement dans le domaine de la transformation numérique ainsi que leur référencement aideraient les chefs d'entreprise.
- Les filières peuvent représenter des écosystèmes facilitateurs de la transformation numérique, notamment au niveau des chaînes de sous-traitance, en promouvant des socles de solutions techniques interopérables entre les acteurs de la filière et en réduisant le risque des projets de transformation aux yeux des financeurs.

2. Mieux valoriser les actifs immatériels pour favoriser le financement

- Les règles comptables françaises prévoient la possibilité d'activer sous certaines conditions des dépenses immatérielles, mais de fait, la plupart de ces dépenses sont comptabilisées en charges. Une campagne d'information pourrait être menée afin que les marges de manœuvre existantes pour activer et immobiliser certaines dépenses immatérielles soient plus utilisées par les praticiens (experts-comptables) et mieux reconnues par les acteurs concernés (dirigeants, financeurs).
- Les travaux actuellement en cours sur une grille d'indicateurs extracomptables permettant de valoriser les actifs immatériels, qui serait annexée au bilan comptable des entreprises, doivent être menés à bien.

3. Mieux reconnaître les projets de transformation numérique

- Certaines organisations proposent la création de statuts ou de labels pour distinguer les entreprises qui conduiraient une transformation numérique. Il faudrait néanmoins voir dans quelle mesure ces dispositifs, porteurs de coûts de certification pour les entreprises, apporteraient une valeur ajoutée dans les processus d'obtention de financements.
- Par ailleurs, il convient d'accueillir favorablement les premières expérimentations pour intégrer dans les outils d'évaluation et de notation toutes les données disponibles liées à la transformation numérique qui peuvent constituer un élément-clé du positionnement de l'entreprise sur son marché et de ses perspectives de développement.

4. Continuer de renforcer la capacité de financement des projets de transformation numérique

- Les premières initiatives du système bancaire français au niveau de l'appréciation du risque, de la valorisation des projets, de l'expertise technique, des modalités d'accompagnement et de la formation des chargés de clientèle doivent être prolongées et amplifiées afin de répondre aux demandes de financement pour ce type de projets.
- L'investissement en capital, outil bien adapté pour accompagner les projets de transformation numérique des PME-ETI, pourrait être favorisé. La capacité pour les dirigeants à envisager une ouverture de leur capital pourrait être renforcée, en faisant évoluer les facteurs culturels liés à cette question.
- Enfin, compte tenu du défi majeur que constitue la transformation numérique des entreprises européennes, un renforcement substantiel des outils budgétaires et financiers européens à cet effet serait souhaitable.

Contact presse :

Médiation du crédit : Helen O'Reilly : 01 53 17 89 25 - 06 19 51 57 42 / helen.oreilly@finances.gouv.fr